

Aujourd'hui dixième jour du mois de la République Française à la  
 Chambre de la Commune de la Carrière de Combles canton de Lavallée.  
 est comparu Jean François Boucard Citoyen demeurant au Château de la  
 Rochebeaucourt lequel nous a présenté de Certificat de résidence  
 du Citoyen Brayac et aurait requis qu'il fut inscrit au long sur le  
 registre de notre Municipalité ce qui lui a été octroyé  
 par nous Secrétaire Giffier ainsi qu'il suit. —  
 Département de Vendée District de Versailles  
 Nous Maire & officier Municipal de la Carrière de Bouzival,  
 Certifions à qui il app. dra que ce Citoyen Brayac est résident  
 au hameau de La Jonchère dépendant de Notre P.<sup>de</sup>  
 Depuis le mois de May dernier et continue de faire  
 sa résidence qu'il a Monté la garde conformément

Deux qui lui ont été indiqués et à tête son serment  
 sous le nouveau Serment à notre Chambre de P.<sup>de</sup>  
 Municipalité conformément aux lois de la République  
 de la Loi du 20 Mars 1790 et celle du 22 Mars  
 et y avons apposé le Cachet de notre Municipalité à  
 la Chambre Municipale ce vingt cinq novembre l'an  
 1<sup>er</sup> de la République Française Signé — Decamp, off. M.  
 Carrière Maire, Certifié off. Motte off. Gill. P.<sup>de</sup>  
 Joseph Couin greffier sous l'absence numéro 21930 Signé Vieu  
 Directeur du District de Versailles le 27 Juid. 1790.  
 mille sept cent quatre vingt deux l'an premier de la République  
 Française Signé Chaillan & Cordeant  
 Et de dit Boucard Signé avec nous Giffier et Certifié  
 Le Certificat ci dessus décrit sincère et véritable et la date  
 par devant nous Boucard